



LES RÉSERVES, ON LES PRÉSERVE



ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

AFIN D'ÉVITER UNE RUPTURE
DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE,
TOUS LES ACTEURS SONT APPELÉS À SE MOBILISER



Voici les restrictions de consommation d'eau
imposées par l'arrêté préfectoral



ARROSAGE

des jardins et potagers

Interdit à toute heure
sauf arbres de moins
d'un an uniquement
de 9h à 19h



LAVAGE

**des véhicules
terrestres et nautiques**

Interdit en
tous lieux



REPLISSAGE

des piscines et spas

Interdit sauf
remise à niveau

